YERRES

*Services financiers*
*Téléphone : 01 69 49 76 22*
*N/Réf : NL/SB*

**Décision N° 2000/ 188**

Objet : Changement de puissance pour des contrats de fourniture d'énergie électrique au tarif jaune : avenants aux contrats conclus avec Electricité De France.

Le Député - Maire de la Commune d'YERRES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'YERRES, en date du 29 juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L122-20 du code des communes,

VU la délibération du Conseil Municipale du 28 octobre 1999 autorisant le Maire – Adjoint appelé à remplacer le Maire en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, à signer également les décisions prises en application de l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que les documents y afférents,

VU les contrats ci – joint n° 70105, 70106, 9353 en date, respectivement du 06/05/1994, 10/05/1994 et du 19/02/1987, relatifs à la souscription de fourniture d'énergie électrique au tarif jaune,

VU l'arrêté n° 2000/124 série A du 13 juillet 2000 portant délégation de fonction et de signature durant l'absence du Maire à Madame Nicole LAMOTH, Premier Adjoint,

CONSIDERANT que le changement de puissance, pour ces contrats de fourniture électrique concernant la Mairie d'YERRES, permettra des économies budgétaires sur le poste de l'électricité,

## DECIDE

De signer les avenants aux contrats, composés des conditions particulières qui modifient et / ou complètent les accords antérieurs avec ELECTRICITE DE FRANCE Services Villejuif, Agence Entreprises et Collectivités, 1, allée Hélène Boucher – Parc Orlytech- PARAY VIEILLE POSTE – 91781 WISSOUS Cedex concernant les compteurs suivants :

13.1

| Référence | Libellé | Puissance souscrite | Puissance à souscrire | Tarif et échéance |
|---|---|---|---|---|
| 033 460 775 600 compteur électronique | Office réfectoire, impasse de la prairie. | 192 KVA | 96 KVA | Jaune, le 31/07/00 |
| 033 460 798 500 | Groupe scolaire Brossolette, rue Louis Manès. | 132 KVA | 72 KVA | Jaune, le 30/09/00 |
| 033 460 390 600* | Crèche des bleuets, rue Mendig | 54 KVA | 42 KVA | Jaune, le 31/07/00 |

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2000, fonction 0, sous fonction 020, article 60612.

Fait à YERRES, le 21 juillet 2000

Pour le Député – Maire,
Le Premier Maire – Adjoint délégué,

Nicole LAMOTH

132